

ASSISTANCE POUR MES PROCHES

AU MOMENT DU DÉCÈS



**PRISE EN CHARGE
DE LA GARDE DES
ENFANTS OU PETITS
ENFANTS DE -16 ANS**



**GARDE DES ANIMAUX
domestiques**



**GARDIENNAGE
DU DOMICILE**
pendant la cérémonie



GARDE OU TRANSFERT
des personnes dépendantes

DANS L'ANNÉE SUIVANT LE DÉCÈS



**ASSISTANCE
PSYCHOLOGIQUE**



**NETTOYAGE DU
LOGEMENT, AIDE
AU DÉMÉNAGEMENT**



**SERVICE D'AIDE
À DOMICILE**



AIDE AU MAINTIEN
de l'équilibre
budgétaire



**SERVICE
D'ASSISTANCE ET
DE PROXIMITÉ**
pour favoriser
le maintien à domicile



**ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL**
en cas de perte
d'autonomie



**INTERVENTION D'UN
ERGOTHÉRAPEUTE**
pour un diagnostic
d'adaptation du logement



**BOUQUET DE SERVICES
BIEN-ÊTRE**
coaching santé et nutrition,
portage de repas,
coiffure à domicile...

Toutes ces prestations sont incluses dans la garantie de prévoyance obsèques. Détails et conditions détaillés sont à disposition dans la note d'information de la garantie. L'assistance est destinée à apporter un soutien immédiat aux proches et ne se substitue pas à la solidarité familiale ou tout autre dispositif de même nature.

Les avantages DE MON ÉPARGNE PRÉVOYANCE OBSÈQUES

- Prévoyance accessible à tous sans limite d'âge
- Assistance complète 24h/24 - 7j/7
- Libre choix des bénéficiaires
- Pas de questionnaire médical
- Couverture immédiate dès le premier jour de votre adhésion
- Exonération des droits de succession selon la législation en vigueur
- MUTAC s'engage pour ses adhérents et débloque le capital obsèques sous 48h

BIEN CHOISIR SA COUVERTURE

Selon les prestations et les volontés particulières pour lesquelles vous opterez, le choix du capital nécessaire pour en assurer la réalisation sera déterminant. Certains capitaux peuvent être insuffisants pour couvrir cette dépense. Disposant d'une solide expertise, votre opérateur funéraire est à votre disposition pour vous conseiller et évaluer le capital adapté à vos frais d'obsèques.

POUR EN SAVOIR PLUS

Ensemble pour votre prévoyance



MON ÉPARGNE est une opération d'assurance sur la vie à adhésion individuelle assurée par MUTAC, distribuée par votre opérateur funéraire en tant que mandataire d'assurance. MUTAC -771 avenue Alfred Sauvy - CS 40069 - 34477 Pérols CEDEX - Tél : 04 67 06 09 09 - Fax : 04 67 92 12 92 - mail : contact@mutac.com - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - SIREN 339 198 939.



MON PRÉVOYANCE OBSÈQUES
épargne



Accompagner ce moment de la vie



La Maison
des Obsèques
GROUPE vyv

1^{er} RÉSEAU FUNÉRAIRE
FONDÉ PAR DES MUTUELLES



Le contrat prévoyance obsèques POURQUOI Y PENSER DÈS AUJOURD'HUI ?

QU'EST-CE QU'UN CONTRAT PRÉVOYANCE OBSÈQUES ?

C'EST LA FISCALITÉ AVANTAGEUSE DE L'ASSURANCE VIE



1 ASSISTANCE COMPLÈTE

CHIFFRES CLÉS*



**4 MILLIONS
DE FRANÇAIS**

ONT SOUSCRIT À UN
CONTRAT OBSÈQUES



+ 5 À 10 %

DE CONTRATS SOUSCRITS
EN CAPITAL



**1 SENIOR
SUR 2**

(66 ANS D'ÂGE MOYEN)
SOUHAITE ORGANISER
SES OBSÈQUES



+ 10 À 15 %

DE CONTRATS SOUSCRITS
EN PRESTATIONS

*Sources : étude réalisée par lassurance-obsèques.fr - Chiffres internet 2015 / 2016.

MONépargne vous assure

MODALITÉS D'ADHÉSION

- Pas de questionnaire médical à remplir
- Pas de limite d'âge
- Constituez votre épargne obsèques à votre rythme et pour le montant souhaité

CAPITAL SÉCURISÉ

- Disponible immédiatement dès le premier jour de l'adhésion
- Capital garanti à vie et réévalué par la participation aux excédents d'actifs
- Conformément à l'article L2223-33-1 du CGCT*, MON EPARGNE garantit l'affectation du capital au paiement des obsèques

SOUPLESSE BUDGÉTAIRE

- Choisissez librement entre deux possibilités pour constituer votre capital obsèques :
 - Versement en une seule fois
 - Versements programmés selon un échéancier pouvant aller jusqu'à 60 mois (prélèvement automatique mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel.)
- Choisissez librement les bénéficiaires (parents, proches ou personnes désignées) à qui sera versé le reliquat éventuel du capital décès une fois le règlement de l'opérateur funéraire effectué.

* Code Général des Collectivités Territoriales

LA MAISON DES OBSÈQUES ASSISTANCE

7J/7-24H/24

SERVICES INCLUS
DANS VOTRE CONTRAT OBSÈQUES

MON ASSISTANCE

DÈS LA SOUSCRIPTION ET DURANT LA VIE DE L'ASSURÉ :



**INFORMATIONS
JURIDIQUES
SUR SIMPLE APPEL
TÉLÉPHONIQUE :**

dispositions à prendre
en cas de décès : cérémonie,
dons d'organes...



**PRISE EN CHARGE
DE VOTRE RETOUR
PRÉMATURÉ EN CAS DU
DÉCÈS D'UN PROCHE**



**SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT**

ASSISTANCE POUR MES PROCHES

AU MOMENT DU DÉCÈS



RAPATRIEMENT DU CORPS VERS LE LIEU D'INHUMATION
ou de crémation en France, quel que soit le lieu de décès (France
ou Étranger), si le corps se trouve à plus de 30 km du domicile



**PRISE EN CHARGE
DE 5 NUITS D'HÔTEL**
pour les proches, dans la
semaine qui suit le décès



**AIDE AUX
DÉPLACEMENTS**
prise en charge
d'un taxi



**AIDE AUX DÉMARCHES, ACCÈS AUX DROITS (SUCCESSION...),
SUIVI ADMINISTRATIF**